

PLANTAIN JARDIN



CULTIVONS HUMAIN



Contacts :
Pour la Collégiale : 07 80 97 71 77
Partenariats : 0 682 685 631
mission@plantainjardin.com
<https://www.PlantainJardin>



SOMMAIRE

Plantain Jardin : Une initiative citoyenne !	1
2025 en quelques chiffres et repères...	
Cartes des jardins	
Collectif Rhizome : liste des jardins	
Aux origines, l'initiative d'un groupe d'habitants !	
Pour répondre à quels besoins ?	
Nos valeurs	
Les correspondances aux ODD ?	
Les bénéficiaires	9
Typologie générale des bénéficiaires	
A chaque jardin son projet et son public	
Profil des jardins en intendance	
Partenaires & maillage territorial	11
Champ d'action territorial	
Typologie des collaborations et interactions	
Ils nous font confiance	
2026 : la maturité d'un modèle citoyen	14
La mutualisation au service du réseau	
Résilience climatique et adaptation des comportements	
Recherche-action : gouvernance et modèle économique	
Schéma du fonctionnement actuel à faire évoluer	

PLANTAIN JARDIN en quelques chiffres (2025)



Le réseau de jardins Rhizome

+ de 30 JARDINS partagés

Réseau de jardins partagés sur l'agglomération dont 10 QPV, invités aux interjardins et à des événements ou ateliers

+ 40 000M²

sur toute l'agglomération rochelaise

En 2026, et face à son développement rapide, Plantain Jardin se doit d'anticiper le futur pour garantir sa pérennisation :

1. **En continuant sa mission première** : l'accompagnement de porteurs de projets et de collectifs de jardins partagés communautaires solidaires
2. **En réfléchissant à la maturité de son modèle citoyen** : comment continuer d'évoluer et de grandir tout en adaptant son modèle économique et sociale, sans perdre ses valeurs initiales !

Tout un programme !

Cartes des jardins

Jardins en intendance Plantain Jardin



LE VERGER PARTAGÉ
FLAUBERT

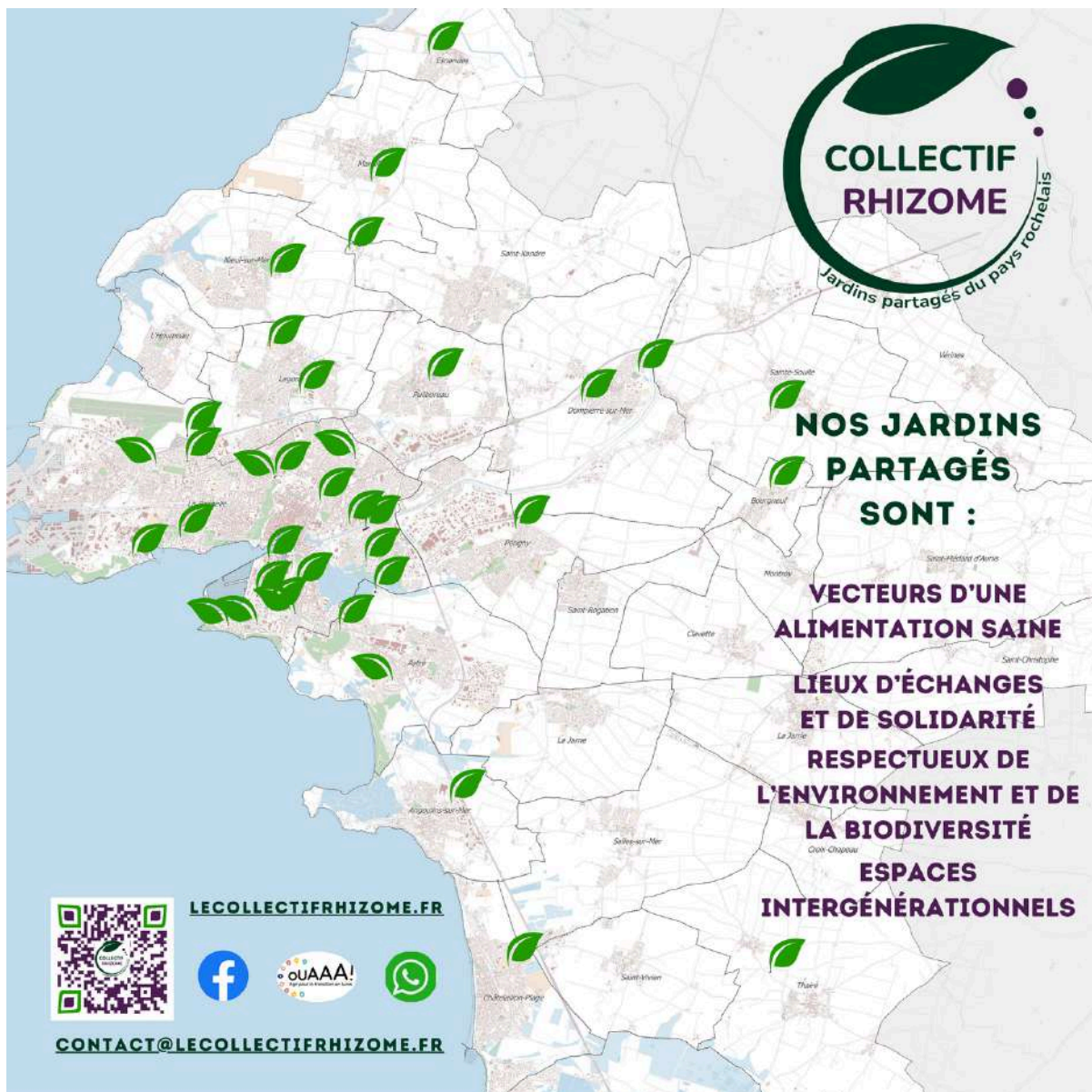


Le Collectif Rhizome

Le Collectif Rhizome est un réseau d'une trentaine de jardins partagés communautaires sur le territoire de l'agglomération rochelaise. Plusieurs jardins partagés figurent en territoires Politique de la Ville :



- Jardin de l'Anse (CS Port-Neuf),
- Le Paradis Vert (CS le Perthuis à Mireuil),
- 2 Jardins en pied d'immeuble (à Mireuil et Villeneuve, animés par Diagonales),
- Le jardin et verger Picota (animé par Diagonales à Villeneuve),
- Dunes fertiles (ferme urbaine à Villeneuve animée par Diagonales)
- Le Jardin "Carottes et coccinelles" (Villeneuve) asso indépendante
- Le verger Flaubert (animé par Plantain Jardin)
- Le jardin de La Baleine (animé par Plantain Jardin)
- Le jardin du Petit Marseille (animé par le comité de quartier)



Le Collectif Rhizome - liste des jardins



Nom du jardin ou verger	Association / collectif référent	Jardin ou verger ou les deux ?	Ville	Quartier	Surface en m2	QPV
Carottes et coccinelle		Jardin et verger partagés	La Rochelle	Villeneuve	4 000	X
Forêt-Vert	Graines de Troc	Jardin et verger partagés	Périgny	Périgny	3 500	
Jardin An chay	Optio	Jardin partagé	Chatelaillon	Chatelaillon	1 890	
Jardin Coeurs d'Artichaut	Asso coeur d'artichaut	Jardin partagé	Lagord	Atlantech	1 500	
Jardin de l'Anse	Maison de Quartier de Port Neuf	Jardin et verger partagés	La Rochelle	Port Neuf	800	X
Jardin de l'écoquartier de Bongraine	Aquitanis (écoquartier Bongraine)	Jardin partagé	La Rochelle	Bongraine - Tasdon	500	
Jardin du Mess	Régie de quartiers Diagonales	Jardin partagé	La Rochelle	Avenue des Cordeliers	400	
Jardin en pied d'immeuble Mireuil	Régie de quartiers Diagonales	Jardin partagé	La Rochelle	Mireuil	640	X
Jardin en pied d'immeubles Villeneuve-les-Salines	Régie de quartiers Diagonales	Jardin partagé	La Rochelle	Villeneuve-Les-Salines	750	X
Jardin et Verger des 5 sens	Comité de Quartier Petit Marseille	Verger partagé	La Rochelle	Petit Marseille	2 500	
Jardin Riche-Lieu	Centre social et culturel Christiane Faure	Jardin partagé	La Rochelle	Centre-ville de La Rochelle proche quartier Esaille	550	
Jardins à l'Orangerie	Régie de quartiers Diagonales	Jardin partagé	Puilboreau		800	
La Mangrove	La Mangrove	Jardin partagé	La Rochelle	Minimes	200	
Le Jardin partagé de Marsilly	Le Jardin partagé de Marsilly	Jardin partagé	Marsilly	Marsilly	3 500	
Les Aigrettes	Nieul AlimenTerre	Jardin partagé	NIEUL Sur Mer	NIEUL Sur MER	2 500	
Les Jardins de la Lagune	Les Jardins de la Lagune	Jardins partagés	Dompierre sur Mer	Dompierre	1 000	
Les jardins d'Orbigny	Collectif Jardins d'Orbigny	Jardin partagé	La Rochelle	Minimes	370	
Les Jardins du Paradis Vert	Centre social Le Pertuis	Jardin et verger partagés	La Rochelle	Mireuil	2 500	X
Les Trois Hiboux		Jardin et verger partagés	LAGORD	LAGORD	6 000	
Picota	Régie de quartiers Diagonales	Jardin et verger partagés	La Rochelle	Villeneuve-Les-Salines	600	X
Plantain Jardin - Jardin Eucalyptus	Plantain Jardin	Jardin partagé	La Rochelle	Trompette	1 500	
Plantain Jardin - CÔTÉ-CANAL	Plantain Jardin	Jardin partagé	La Rochelle	Rompsay	250	
Plantain Jardin - Jardin des FRÈNES	Plantain Jardin	Jardin partagé	La Rochelle	Tasdon	700	
Plantain Jardin - Jardin des Lucioles	Plantain Jardin	Jardin et verger partagés	La Rochelle	EPHAD - Les Minimes	500	
Plantain Jardin - Jardin LIPPMANN	Plantain Jardin	Jardin partagé	La Rochelle	Les Minimes	110	
Plantain Jardin - Verger de FLAUBERT	Plantain Jardin	Verger partagé	La Rochelle	Mireuil	220	X
Plantain Jardin - Jardin de LA BALEINE	Plantain Jardin	Jardin partagé	Aytré	Cité Pierre Loti	1 000	X
Plantain Jardin - BEAUVERGER	Plantain Jardin	Jardin et verger partagés	La Rochelle	Beauregard	1 000	
Thairé & Jardins	Thairé & Jardins	Jardin partagé	Thairé	Thairé	1 500	
					41 280	8

Aux origines... l'initiative d'un groupe d'habitants



Aux origines, c'est **un petit groupe de voisins d'immeubles qui se lient d'amitié et se retrouvent pour jardiner chez l'un d'entre eux**. Ce dernier dispose en effet d'une parcelle bien trop grande pour lui, alors... Pourquoi ne pas partager ? Nous sommes alors en 2018...

Une pandémie et quelques années plus tard, l'idée a fait bien du chemin. L'association Plantain Jardin est née en 2020 et à fin 2025 elle compte 8 jardins en intendance, et projette d'en ouvrir 2 autres en 2026.

Cette initiative d'habitants au départ presque anecdotique, est devenue aujourd'hui une initiative citoyenne, qui répond, à une échelle locale, à des besoins et des enjeux sociétaux bien identifiés. Une association gérée PAR et POUR les habitants.

Pour répondre à quels besoins ?



De la simple envie de jardiner ou de rencontrer ses voisins, le projet s'est très vite confronté à la question du comment faire les choses. Les discussions qui en ont découlé, se sont basées sur l'observation des écosystèmes autour des premiers jardins. Elles ont mis en exergue **des besoins et des enjeux**, à la fois **écologiques** et **environnementaux**, **sociaux** et **inclusifs**, de **santé** et de **bien être** collectifs et... de **solidarité**.

Ainsi les missions et les besoins auxquels l'association se veut de répondre, vont toutes dans le sens de **favoriser** :

- **l'accès à des espaces naturels** pour tous en zone urbaine
- **la protection de la biodiversité** en zone urbaine
- **l'accès à une nourriture saine** pour tous
- **la création de lien social et le mélange des populations** (de tous âges, de toute condition sociale, avec un handicap (moteur, visuel, mental...), etc, et ce, dans un but inclusif
- **l'apprentissage et l'adaptation face aux enjeux environnementaux et sociétaux**, par le biais du jardinage

Nos valeurs

La démocratie



L'association Plantain Jardin est gérée par une Collégiale de co-président.e.s, (ré)-élu.e.s chaque année. Chaque jardin y est représenté, en tant que section de l'association. Toutes les décisions sont prises en collectif, selon des valeurs altruistes.

En zone urbaine, tout le monde ne dispose pas de son propre jardin et beaucoup n'ont pas accès à une nourriture saine à un prix abordable. Partager un espace commun permet de réduire cette inégalité. Les productions sont partagées entre les jardiniers bien sûr, avec les passants ou simples visiteurs souvent, mais aussi avec des personnes dans le besoin.

La solidarité



La responsabilité



Plantain Jardin est dépositaire d'espaces publics ou privés, mis en commun pour le bien de la collectivité à proximité. Chaque jardin est susceptible d'avoir ses propres règles de vie communautaire, dans le respect bien sûr de la Charte des Jardins et Vergers Partagés de La Rochelle (solidarité et lien social, respect de l'environnement, santé et bien-être). Les jardiniers volontaires sont tous à égalité de droits et de devoirs, tout en respectant les délégations de responsabilités opérationnelles.

L'Accessibilité

Les jardins et vergers ont vocation à être ouverts à tous. Les espaces se doivent d'être accueillants et accessibles à tous les publics, et ce, dans une démarche inclusive. Publics de tous âges, individuels, en groupe, publics spécifiques ou en situation de handicap, l'association se doit de réfléchir aux solutions pour accueillir toutes les sortes de publics, et collaborer avec toutes structures ou initiatives en proximité.



L'Écologie



Les jardins accueillent, maintiennent et renforcent la biodiversité en privilégiant les variétés locales et paysannes, en favorisant l'accueil de la faune sauvage. Ils s'inscrivent dans la stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique en créant des îlots de fraîcheurs urbains et des lieux de reconnexion à la nature. Ils participent à la gestion des bio-déchets compostés en les utilisant comme ressource. La végétalisation et l'agriculture en espace urbain sont aujourd'hui des enjeux cruciaux de la politique publique, pour une résilience climatique commune, mais aussi pour une alimentation plus saine pour la santé de tous.

Quelles correspondances avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

1 PAS DE PAUVRETÉ



Favoriser l'accès aux ressources naturelles

- Des espaces naturels protégés pour tous en zone urbaine

2 FAIM «ZÉRO»



Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- Une alimentation saine pour tous
- Encourager à cultiver responsable

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Promouvoir le bien être et la santé-environnementale

- Favoriser les activités de bien être par la pratique du jardinage permacole, et le lien social

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Éduquer sur les modes de vie durables

- Informer, sensibiliser, et former, sur la gestion de l'eau, des déchets, la biodiversité, les pratiques permacoles...

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Assurer une gestion durable des ressources d'eau

- Trouver des solutions dans la pratique du jardinage
- Appuyer et renforcer la participation de la population locale

15 VIE TERRESTRE



Préserver les écosystèmes terrestres

- Gérer durablement les espaces de jardins en veillant à la sauvegarde de la biodiversité

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Participer à créer des villes plus résilientes et durables

- Préserver le patrimoine naturel (biodiversité végétale et animale)
- Réduire l'impact environnemental des villes (gestion des déchets biologiques, de l'eau, maintien de la biodiversité, etc.)
- Veiller à l'accès aux espaces verts pour tous (femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, quartiers prioritaires...)
- Générer du lien social entre les habitants et les différents acteurs d'un territoire
- Favoriser la prise en main des problématiques environnementales sur un territoire

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Réduire les inégalités par l'autonomisation et l'intégration

- Favoriser les actions vers les publics en situation de handicap, dans les quartiers prioritaires, mélanger les âges, etc...
- Générer du lien social et le mélange des populations

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Favoriser les modes de consommation et de production durables

- Gestion durable des ressources naturelles dans les jardins
- Promotion d'un style de vie en harmonie avec la nature

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- Favoriser l'adaptation des jardins face aux changements climatiques
- Eduquer, sensibiliser, pour encourager les habitants à s'adapter

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Participer à la dynamisation des ressources partenariales locales

- Développer les liens avec les pouvoirs publics, des bailleurs, le monde agricole, des écoles, des acteurs associatifs, des acteurs sociaux et culturels...

Typologie générale des bénéficiaires

Qui ?

Les bénéficiaires de jardins partagés communautaires ont tous le point commun d'être **un public de proximité immédiate**. Ce sont en règle générale :

- **les habitants** du voisinage proche
- **les publics des organismes à proximité** (sociaux, culturels, scolaires, etc.)
- **les visiteurs promeneurs occasionnels** ou assistant aux événements proposés

Quelles motivations ?

Les participations et les motivations sont quant à elles très diverses :

- **Jardiner**, mettre les mains dans la terre, bricoler, restent les premières motivations
- **Apprendre les techniques de jardinage durables** inspirées de la permaculture, sont des expériences très attendues parmi les jardiniers
- **Manger ses propres légumes, sains de tout traitement phytosanitaire**, reste aussi une motivation importante, même si nos jardins ne sont pas nourriciers
- **Tisser du lien**, rencontrer du monde, **rompre l'isolement**, est aussi une motivation constante, pour les adhérents
- **Passer du bon temps dans un coin de nature** sauvegardé et animé, en pleine zone urbaine
- **Se divertir** et participer à des événements ponctuels

A chaque jardin son projet et son public

Chaque jardin à sa propre histoire et son propre projet, la plupart du temps liés :

- **Aux envies initiales des porteurs de projet** qui définissent et gèrent les règles de vie communautaire au départ
- **Aux contraintes et atouts des différentes conventions d'occupation des sols** : certains jardins sont complètement ouverts et font partie intégrante de l'espace public, d'autres s'ouvrent aux membres ou au public selon des horaires déterminés
- **Aux différents profils d'habitants ou visiteurs à proximité** : habitants de logements sociaux, publics d'association dédiées aux situations de handicap, écoles, maisons de retraite, crèches, etc.

Les bénévoles au sein des jardins sont comptés comme "bénéficiaires" des jardins puisque ce sont eux qui les font vivre et en "bénéficient" au quotidien. Mais d'autres personnes bénéficient de nos jardins, comme, le voisinage, les passants, le public des ateliers et événements, les publics de nos partenaires, etc. L'estimation des bénéficiaires du Collectif Rhizome est encore à réaliser.

Profils des jardins en intendance

- Jardin Lippman** : est composé d'un collectif d'habitants vivant en logement social, le jardin accueillant aussi des publics de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAHJ17), et du Groupe d'Entre-aide Mutuelle (GEM)

Jardin clôturé avec des permanences hebdomadaires
- Verger Flaubert** : est situé dans un quartier prioritaire, et mélange des populations vivant en maison et en immeuble, tout en tissant des liens avec le centre de loisirs à proximité et le conseil de quartier

Jardin clôturé avec des permanences mensuelles
- Jardin Eucalyptus** : travaille beaucoup avec le centre social Christiane Faure voisin, et accueil des populations inter-générationnelles en recherche de lien social

Jardin clôturé avec des permanences hebdomadaires
- Le Jardin des Frênes** : accueille un public très familial, avec de nombreux enfants ; la proximité d'une crèche et du centre social de quartier confirme aussi le profil initial des bénéficiaires

Jardin ouvert, accessible à tout visiteur passant par là
- Jardin Les Lucioles** : il dispose d'un collectif d'habitants en appartement, et s'est d'ores et déjà rapproché de l'EHPAD et du Collectif de voisins d'habitat inclusif des Minimes (APF)

Jardin ouvert, accessible à tout visiteur passant par là
- Beauverger** : est un jardin très familial, qui s'inscrit dans un quartier animé d'enfants grâce à l'école Beauregard à proximité immédiate et aux animateurs du centre social Saint-Eloi Beauregard.

Jardin ouvert, accessible à tout visiteur passant par là
- Jardin de La baleine** : ex-Potag'Aytré, le jardin repris par un nouveau collectif s'inscrit dans un quartier prioritaire au milieu de logements sociaux, à proximité d'une crèche et d'un centre social

Jardin clôturé, accessible aux habitants du quartier
- Jardin Côté-Canal** : rue Debussy, ce jardin vient tout juste de renaître en novembre 2025, avec un nouveau collectif d'une dizaine de personnes pour le moment. il s'est déjà rapproché du GEM "Libres penseurs", installé tout près

Jardin clôturé, accessible aux habitants du quartier

Champ d'action territorial

L'association a concentré ses activités sur le territoire de La Rochelle. Depuis, elle a étendu ses activités sur l'ensemble du territoire de l'agglomération rochelaise. Aujourd'hui, Plantain Jardin confirme cette tendance avec :

- L'intendance de 7 jardins sur le territoire de La Rochelle
- La création et l'intendance d'un jardin en dehors de La Rochelle, à Aytré
- La coordination du collectif Rhizome qui regroupe + de 30 jardins partagés communautaires

En 2026, l'association confirme cette tendance en ouvrant ses services aux jardins partagés indépendants (ayant leur propre structure juridique), sur tout le territoire de l'agglomération rochelaise.

Typologie des partenariats & collaborations

Parce qu'à **plusieurs, le champ des possibles est infini**, Plantain Jardin a su redoubler d'inventivité pour convaincre, rassembler et **fédérer une multitude d'acteurs locaux avec lesquels elle collabore et entre en interaction** :

L'association compte **41 collaborations de proximité** (cf. liste en annexes incluant plusieurs services notamment au sein des administrations) qui ne cessent de se démultiplier mécaniquement au gré du développement de ses projets et de ses jardins :

- **21 collaborations et partenariats transversaux** (sur l'ensemble du projet associatif), avec :
 - **Des propriétaires de terrains, organismes publics ou privés** (Mairies, OPH...)
 - **Des collectivités publiques***, qui mettent à contribution leurs services pour soutenir les activités des jardins (aide en nature), ou financements directs de projets ou de fonctionnement
 - **Des experts thématiques** : acteurs sociaux, culturels, d'inclusion au handicap, environnementaux, etc.
 - **Des donateurs privés individuels** (non comptabilisés ici car 95% des adhésions comprend un don pour un jardin)
- **20 collaborations spécifiques à chaque jardin**

***A noter** : notre lien avec la Région Nouvelle Aquitaine concerne une aide octroyée à Profession Sport et Loisirs au titre de "l'aide à l'emploi associatif", pour le financement du poste à mi-temps de coordinatrice. Cet emploi est mutualisé avec une autre association (CASA17) et réparti en 2 mi-temps.

Maillage territorial : 41 collaborations

Institutionnels & Bailleurs

- **Préfet** de la Région (État)
- **FDVA** (Ministère de l'Éducation Nationale)
- Région Nouvelle-Aquitaine
- **Ville de La Rochelle** — Service Espaces Verts, Serres Municipales, Affaires Immobilières
- **CDA La Rochelle** — Stratégie Foncière, Service Nature et Paysage, Transition Énergétique et Résilience Écologique
- **I'OPH** - bailleur social
- Ville d'Aytré - Service Espaces Verts, Affaires Immobilières

Experts thématiques

- **Biodiversité & Nature** : L.P.O, Graines de Troc, Collectif des Fermes Urbaines, OUAAA-transition.fr.
- **Experts Thématiques** : Les Croqueurs de Pommes, Aux Arbres Citoyens, Les Herbes Folles (Herboristerie).
- **Culture** : Nocturn Tapage (Fanfare), 17.
- **Santé** : Collectif des Acteurs de Santé 17, Collectif Info Santé Mentale

Mécènes & soutiens techniques

- Fondation Léa Nature / Jardin Bio
- 1% for the Planet
- Crédit Agricole
- Profession Sport & Loisirs (PSL)

Jardin BeauVerger (Beauregard)

- Maison du Portugal
- Centre Social Saint-Eloi
- Centre de Loisirs Beauregard
- Asso des Parents Beauregard

Jardin de La Baleine (Aytré)

- CCAS d'Aytré
- Crèche de la Baleine Bleue
- École de la Petite Couture

Jardin Eucalyptus (Fétilly)

- Fabrique du lien social
Christiane Faure

Jardin Côté-Canal (Rompsay)

- GEM Les Libres Penseurs
(Autisme)

Jardin des Lucioles (Minimes)

- EHPAD des Minimes
- CCAS de La Rochelle
- Habitat Inclusif (APF)

Jardin des Frênes (Tasdon)

- CADIT (Comité de quartier)
- Crèche Tasdon/Minimes

Jardin Lippmann (Tasdon)

- APAHJ17 (Inclusion handicap)
- GEM P'tit plus espoir
(Santé mentale)

Verger Flaubert (Mireuil)

- Centre Social du Pertuis
- Clairvoyants (Accessibilité)
- Régie de quartier
Diagonale
- Comité des fêtes des 3
Quartiers



CULTIVONS HUMAIN

Les partenaires qui nous font confiance



2026 : La maturité d'un modèle citoyen

Après 5 ans d'existence, Plantain Jardin a prouvé la viabilité de son modèle d'accompagnement. L'association n'est pas un gestionnaire qui "fait à la place de", mais un facilitateur qui transmet une méthode et des outils aux habitants pour qu'ils s'organisent eux-mêmes.

En 2026, l'enjeu est de stabiliser cette dynamique, tout en l'ouvrant à de nouveaux besoins du territoire, sans perdre cette agilité et ses valeurs qui font notre force.

La mutualisation au service du réseau

En 2026, l'association passe un autre cap : elle développe et ouvre son offre de services aux jardins indépendants disposant de leur propre association.

Pourquoi ? Afin de :

- **Répondre à de nouveaux besoins identifiés** en proposant un soutien logistique et des économies d'échelle, face à des besoins de matériels de jardinage et/ou pédagogiques, ce qui nécessitera aussi de trouver des espaces de stockage communs
- **Rendre accessible ce soutien logistique aux jardins dits "indépendants"** ayant leur propre structure juridique tout en garantissant un cadre juridique

Comment ?

- **En ouvrant les adhésions aux jardins extérieurs**, leur donnant ainsi accès à un lot de services. Avec les jardins en intendance et Rhizome, cette 3ème voie sera le **PLANTAIN RÉSEAU**
- **En créant un pool d'outils communs sur 1 lieu de stockage**, sur le territoire de la communauté d'agglomération rochelaise

La liste des ressources nécessaires à la réalisation de ce projet est :

- Du gros matériel de jardinage (type broyeur, débroussailleuse, tondeuses...)
- Des kits Bricolage (outils de base bricolage)
- Des kits Ateliers adultes
- Des kits Ateliers enfants
- 1 remorque
- 1 container de stockage & 1 espaces prêtés sur lesquels les entreposer

Ce 3ème niveau de mutualisation formalise ainsi **un service "à la carte"**, selon les besoins de chacun, **tout en sauvegardant le niveau de liberté de chaque collectif de jardin de passer d'une offre à l'autre.**

Plantain jardin

OFFRES DE SERVICES 2026

PLANTAIN INTENDANCE

Une intégration complète pour un soutien total

CONDITIONS

1. Être adhérent individuellement
2. Un Comité de **Référents*** de jardin
3. Un **Correspondant*** de jardin à la Collégiale
4. Le respect de la **Charte des jardins partagés** de l'agglomération rochelaise

PACK COMPLET

INFOS ET EVENEMENTS

- Infos Plantain Bulletin
- Agenda COMMUN d'événements
- Inter-jardin(s) / Forum des jardins

LOGISTIQUE

- Mutualisation de matériel de jardinage

ATELIERS D'APPRENTISSAGE

- Ex : permaculture, gestion de l'eau, cohésion de collectif, Etc.

ACCOMPAGNEMENT CONSEIL

- Conseils à la carte : ingénierie de projet, budgets, administratif, cohésions de collectif, etc.



GESTION ADMINISTRATIVE

- Gestion administrative, juridique, et comptable
- Recherche de financements identifiés

PLANTAIN RESEAU

Entre autonomie et accès à des outils mutualisés

CONDITIONS

1. Avoir une **structure juridique**
2. **Adhésion de la structure** : 25€+1€ par jardinier bénéficiaire
3. Une **assurance** spécifique à l'activité jardinage
4. Le respect de la **Charte des jardins partagés** de l'agglomération rochelaise

PACK AUTONOMIE

INFOS ET EVENEMENTS

- Infos Plantain Bulletin
- Agenda COMMUN d'événements
- Inter-jardin(s) / Forum des jardins

LOGISTIQUE

- Mutualisation de matériel de jardinage

ATELIERS D'APPRENTISSAGE

- Ex : permaculture, gestion de l'eau, Etc.

ACCOMPAGNEMENT CONSEIL

- Conseils à la carte : ingénierie de projet, budgets, administratif, cohésions de collectif, etc.

COLLECTIF RIZHOME

L'accès à un réseau et invitation à des ateliers/ événements

CONDITIONS

1. Être un **jardin partagé**
2. Le respect de la **Charte des jardins partagés** de l'agglomération rochelaise

PACK DE BASE

INFOS ET EVENEMENTS

- 3 ateliers d'apprentissage ou rencontre(s) thématiques / an
- 1 interjardin

* Les **RÉFÉRENTS** de jardin composent le Comité de jardin. Ils définissent les règles de vie du jardin, s'occupent de l'organisation des tâches et des événements, répondent aux questions des adhérents

** Les **CORRESPONDANTS** de jardin sont le porte voix des adhérents de chaque jardin au sein de l'organe décisionnaire : la Collégiale. Ainsi ils font remonter les infos des jardins, et Informent les adhérents de ce qui est décidé à la collégiale.

Plantain jardin

GOVERNANCES ET PASSERELLES

PLANTAIN INTENDANCE

Une intégration complète pour un soutien total

PLANTAIN RESEAU

Entre autonomie et accès à des outils mutualisés

COLLECTIF RIZHOME

L'accès à un réseau et invitation à des ateliers/événements

1 JARDIN = 1 SECTION
de l'association

1 VOTE par jardin
à la Collégiale

L'ENSEMBLE des jardins = 1 SECTION
de l'association

1 VOTE à la Collégiale
pour l'ensemble des jardins

1 VOIX CONSULTATIVE
par jardin à la Collégiale

1 VOIX CONSULTATIVE
par jardin à la Collégiale

Plantain Jardin est conçu pour évoluer avec les jardins.

Il est possible de passer d'une offre à l'autre en fonction des besoins de votre jardin

PLANTAIN INTENDANCE

Intégration et soutien total

COLLECTIF RIZHOME

Un réseau et des rencontres événements

PLANTAIN RESEAU

Autonomie et mutualisations

Un Jardin de Plantain Réseau ou de Rizhome, peut choisir une intégration complète via un processus de dissolution, et inversement, un jardin "en intendance" peut retrouver son autonomie

Résilience climatique & adaptation des comportements

Face aux défis croissants liés au changement climatique, la gestion de l'eau devient un enjeu majeur pour les espaces verts urbains et particulièrement pour les jardins partagés. **Le réseau de jardins partagés de l'association constitue ainsi un terrain propice pour sensibiliser, expérimenter et déployer des solutions de gestion durable de l'eau.**

C'est ainsi qu'est né le projet "Eau Jardin" fin 2025 : ou comment adapter les jardins aux changements climatiques, et faire évoluer les comportements au quotidien ? Chaque jardin est sollicité pour réfléchir et travailler à cette question.

Solutions d'ombrage, nouveaux systèmes d'arrosage, choix des plantes, ou technique de cultures résilientes, comment s'y retrouver ? Et comment essayer les solutions possibles ?

C'est pourquoi, le plan d'action de l'opération "Eau Jardin" prévoit :

- **Phase 1 : évaluation** de l'utilisation de l'eau dans les jardins → lancement d'un questionnaire
- **Phase 2 : rencontre avec un ou des expert.s** pour trouver des solutions personnalisées (expertises proposées : l'ONG Bleu Versant et Elsa Petit de Graine de troc)
- **Phase 3 : tester** les nouvelles idées et techniques d'adaptation et en évaluer l'efficacité sur le long cour, en prenant comme base les indicateurs définis à l'étape 1
- **Phase 4 : l'essaimage** avec la restitution des actions menées prévue par la création d'une exposition "extérieure", conçue par un prestataire externe, et qui pourra tourner dans les différents jardins partagés de l'agglomération.

Le projet est déjà soutenu par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (appel à projet Acteurs de la Transition) et la Fondation Léa Nature, grâce à laquelle nous sommes entrés dans le cercle des 1% pour la Planète.

Recherche - action sur la gouvernance et le modèle économique

Plantain Jardin est une association créée et gérée PAR et POUR les habitants.

La mutualisation se fait au service d'un réseau d'entre-aide et de partage, avec :

- Un apport technique administratif et un cadre juridique
- Une gouvernance démocratique participative et responsable,
- Des économies d'échelle avec plusieurs niveaux de mutualisations
- Une liberté d'autodétermination, dans le respect de règles et de valeurs communes

Depuis ses débuts, sa stratégie d'accompagnement n'est pas le "faire à la place de", mais bien au contraire, est basée sur la création d'outils d'auto-gestion.

Cette manière de procéder a jusque là fait ses preuves en terme de fonctionnement. Et pourtant elle est mise à l'épreuve au fur et à mesure que l'association grandit, tant du point de vue organisationnel, humain, où économique.

3 axes de recherche se sont imposés :

- **L'enjeu de la maturation :** Avec 5 ans de recul et l'intégration de jardins extérieurs, comment maintenir une démocratie directe vivante ? La "recherche-action" doit nous permettre de définir une structuration qui ne s'essouffle pas (fatigue des bénévoles, surcharge du 0,5 ETP). Comment continuer d'évoluer avec notre système de collégiale (15 co-présidents en 2025) si nous intégrons de nouveaux jardins ?
- **L'enjeu de la viabilité économique & Emploi :** L'évolution de Plantain Jardin doit prévoir l'écueil de la pérennisation de son emploi. L'enjeu est de sécuriser le demi-poste de coordination en définissant comment ses missions de soutien au réseau s'articulent avec un modèle économique hybride. Comment peuvent évoluer les missions de la personne en poste.
- **L'hypothèse du réalisme d'une plateforme de services d'autogestion :** L'objet de la recherche est d'imaginer un fonctionnement qui soutient la capacité d'agir des habitants sans alourdir les tâches de coordination. Il s'agit de trouver le point d'équilibre entre "coordonner" et "laisser faire", pour que la structure reste viable, cohérente et réaliste face aux besoins auxquels elle répond.

Plantain jardin

Fonctionnement 2025 à faire évoluer

Les Jardins en intendance
8 jardins en intendance
1 jardin=1SECTION* de l'association

- **Lippman** (Minimes)
- **Flaubert** (Mireuil)
- **Eucalyptus** (Fétilly)
- **Les Frênes** (Tasdon)
- **Beauverger** (Beauregard)
- **Les Lucioles** (Minimes)
- **La Baleine** (Aytré)

Une **SECTION** est une antenne associative, sans existence juridique. Elle est indépendante, et peut :

- Définir un fonctionnement qui lui est propre, et avoir son propre règlement intérieur

Elle doit :

- Respecter les "règles cadres" de l'association
 - Ses statuts
 - Son règlement intérieur général
 - La Charte des jardins partagés de l'agglomération rochelaise
 - La Charte de l'association

Les COMITÉS de jardin
Composés de 3 adhérents minimum
Ce sont les **RÉFÉRENTS*** du jardin

Les **RÉFÉRENTS** de jardin composent le Comité de jardin. Ils :

- Définissent les règles de vie du jardin
- S'occupent de l'organisation des tâches et des événements
- Répondent aux questions des adhérents

Nomment des Correspondants à la Collégiale

La Collégiale*
Conseil d'administration - 16 pers
1 voix = 1 vote

Une **COLLEGIALE** est le conseil d'administration d'une association (organe décisionnaire), composé uniquement de co-président.e.s. Chaque membre est légitime à égalité, pour donner son avis et voter

Décide des orientations et vote le budget

- CO-PRÉSIDENT.E.S
CORRESPONDANTS* DES JARDINS**
- **Jardin des Frênes**
Lisa LANGLOIS + Sophie TEYSSIER
 - **Jardin Eucalyptus**
Frédéric CHARGELEGUE
 - **Jardin de La Baleine**
Maryline CHARRIER + Stéphane BEZPALKO
 - **Jardin Lypmann**
Emmanuel PIAU
 - **Verger Flaubert**
Caroline VERNET-PERAUD
 - **Beauverger** -
Joanne DELERCE + Oriane MARIE
 - **Jardin des Lucioles**
Cédric Thévenon
 - **Jardin Côté Canal**
Karine ALEXANDRE, Michèle SCHREIBER

- CO-PRÉSIDENT.E.S
NON AFFECTÉS A UN JARDIN**
- **Anaëlle TURBAN** - Trésorière
 - **Monica GUIGNI**
 - **Nicolas GENDRE**
 - **Natali BOCKEL**
- +
- Chargée de mission**
Fabienne GOUDEAU
Salarisée à mi-temps
Avis consultatif

Les **CORRESPONDANTS** de jardin sont le porte voix des adhérents de chaque jardin au sein de l'organe décisionnaire, la Collégiale. Ils informent et rendent compte de ce qu'il se passe. Ainsi ils :

- Font remonter les infos des jardins
- Informent les adhérents de ce qui est décidé à la collégiale.